



Société Anonyme au capital de 1.619.200 euros
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard, 42000 SAINT ETIENNE
340 453 463 RCS SAINT ETIENNE

COMMUNIQUE

Arrêt temporaire de la centrale de Saint-André-de-Cubzac à titre préventif

Intexa SA a été récemment informée par son mandataire technique en charge de la gestion de la centrale photovoltaïque de Saint-André-de-Cubzac (qui constitue son seul actif en exploitation), que divers évènements climatiques ont causé des dommages matériels significatifs aux installations.

Réuni le 21 mars 2025, le Conseil d'administration a pris connaissance d'un rapport d'expertise et de comptes-rendus d'observations mettant en évidence une dégradation importante des panneaux photovoltaïques et a donc décidé, à titre préventif, d'interrompre temporairement l'exploitation de la centrale.

Des investigations approfondies sont en cours afin d'établir un diagnostic complet de l'état des installations, d'évaluer les conditions d'un redémarrage et d'examiner les options envisageables.

Conformément à ses obligations d'information financière et réglementaire, la Société informera le marché dès qu'elle disposera d'informations plus précises sur l'état des installations de la centrale et l'étendue des mesures requises pour permettre le redémarrage de son exploitation.

Saint-Etienne, le 21 mars 2025